

La nouvelle offre SFR/Fdsea est signée !

Téléphonie : bénéficiez dès à présent des conditions tarifaires du nouvel accord cadre.

Le nouvel accord-cadre entre SFR et la Fnsea a été officiellement signé le 30 septembre dernier. Réservées exclusivement aux exploitations agricoles adhérentes à la Fdsea et titulaires de la carte Moisson, les conditions tarifaires du nouvel accord s'appliquent sur l'ouverture de nouvelles lignes. Comme nous l'avons annoncé en juin dernier, il y a un réajustement de l'ensemble des offres déjà proposées aux adhérents Fdsea. Au programme donc, baisse des tarifs de plus de 40% et renforcement de chaque offre. Les points forts : un mobile subventionné, une garantie du mobile 24 mois (hors produits Apple), un échange chez vous en 24 h en cas de panne, une hotline non surtaxée et en France, un interlocuteur dédié avec Infotel, une offre sur mesure au compteur ou en illimité.

Quel abonnement choisir ?

On distinguera 2 types d'usage : avec ou sans Internet (data). Dans le cas d'un abonnement Voix (sans Internet), l'offre au compteur que vous connaissiez devient l'offre «Initial» avec un abonnement à 3,50 €/mois et des communications à 0,045 €/mn. Si vous téléphonez plus de 6 heures par mois, il est plus intéressant de prendre l'offre «Voix 24/7» à

19,50 €/mois (illimités fixes et mobiles en France). Si vous souhaitez avec Internet et vos mails en plus sur votre mobile, vous avez le choix entre 2 offres :
- l'offre «Smartphone Business 24/7», c'est l'offre «Voix 24/7» avec en plus de la Data (Internet et mail) 2 Go en France et SMS illimités pour 25 €/mois ;
- l'offre «Smartphone Absolu 24/7», en plus de l'offre «Business 24/7», vous avez les appels illimités en Europe, DOM et Amérique du Nord, Data 4 Go, au lieu de 2 Go, et MMS illimités pour 32,50 €/mois. Ces tarifs sont donnés hors taxe et valent pour un engagement de 24 mois. Si vous gardez votre mobile, vous bénéficiez d'une remise sur l'abonnement (formule éco avantage).

Pour plus d'infos, contactez Infotel au 03 21 46 78 76.

Réservées exclusivement aux exploitations agricoles adhérentes à la Fdsea et titulaires de la carte Moisson, les conditions tarifaires du nouvel accord s'appliquent sur l'ouverture de nouvelles lignes.



Le réflexe au quotidien !

Le + à l'adhérent



Offre Smartphone

25 € par mois

(Appels fixe et mobile 24/7
+ SMS illimités, Internet 2 GO)
HT / mois / ligne - engagement 24 mois

SFR Business Team

Offre Initiale

(abonnement appels sans internet)

3,50 € par mois

+ 0,045 €/minute

HT / mois / ligne - engagement 24 mois

OFFRE MOBILE

RESERVEE AUX DETENTEURS

DE LA CARTE MOISSON

+ de 40 % de réduction

Une offre complète et sur mesure au compteur ou en illimité

- mobile subventionné
- garantie du mobile de 24 mois
- échange chez vous sous 24 h en cas de panne
- hotline non surtaxée et en France
- possibilité de garder son numéro de mobile actuel

N'attendez plus et contactez dès aujourd'hui votre FDSEA

Contact : www.cartemoisson.fr ou en téléphonant au 03 21 46 78 76